

## II—Action de Grâces

*Non judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*(1); voilà, indiqué par saint Paul lui-même, tout le secret de la fécondité de son apostolat. "Il ira, dit Bossuet dans son panégyrique du grand Apôtre, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs, et, malgré la résistance du monde il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes; il abattrra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains, en la personne d'un proconsul...; Rome même entendra sa voix et un jour cette ville maîtresse se tiendra plus honorée d'une lettre du style de Paul adressée à ses concitoyens que de tant de harangues fameuses qu'elle a entendues de son Cicéron."

Saint Paul est éloquent parce qu'il aime; il est un admirable prédicateur, un conquérant d'âmes parce qu'il aime passionnément le grand objet de la prédication chrétienne: Jésus-Christ, et que l'aimant ainsi, il a compris que Jésus est le besoin des âmes et qu'Il est aussi le plus puissant attrait des coeurs.

Sans doute, la doctrine catholique est sublime; bien comprise, elle donne une merveilleuse satisfaction à l'esprit par la magnifique harmonie de toutes ses parties et sa parfaite correspondance et adaptation aux tendances les plus intimes de notre nature; sans doute encore, la morale catholique répond, elle aussi, et répond seule, pleinement à ce sentiment et à ce besoin de la grandeur morale et de la vertu qui est en nous, et là encore, il y a une preuve profonde de son origine divine; mais combien peuvent s'élever jusqu'à ces démonstrations abstraites et saisir spéculativement cette beauté du dogme et de la morale chrétienne, de façon à ce que le cœur soit conquis à la suite de l'esprit?

La vérité, c'est que si peu qu'elles demeurent à l'état d'abstraction ou de réalité lointaine et historique, la doctrine et la

(1) I Cor., II, 2.